



# AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 07 janvier 2026

NAO 2026

## FACE À L'AUSTÉRITÉ SALARIALE, TOUTES ET TOUS MOBILISÉ·E·S LE 13 JANVIER !

**Le 13 janvier 2026 se tiendront les prochaines NAO au sein du GPU SNCF.**

**La reconnaissance par le salaire des métiers, de la technicité, des parcours professionnels et de l'investissement humain exemplaire des cheminot·e·s dans la production du service public ferroviaire est légitime et nécessaire !**

**Pour l'UFCM-CGT, seule la mobilisation nous permettra d'arracher des augmentations générales de salaire, pour une réelle redistribution des richesses !**

Alors que le PLFSS, désormais adopté, porte un coup sévère aux politiques de santé publique, et qu'un budget 2026 de rigueur a été imposé par le biais d'une loi spéciale, la situation n'est guère plus reluisante au sein du GPU SNCF, enfermé depuis des années dans une politique d'austérité salariale, malgré un résultat net 2025 en progression !

### LA GRANDE ARNAQUE DE LA PPV !

Certaines organisations syndicales se gargarisent de la malnommée « prime de partage de la valeur » (PPV) de 400 €, décision unilatérale de l'employeur, et non-liquidable. Cette basse manœuvre de la direction n'a en réalité qu'un seul but : s'affranchir du paiement des cotisations sociales finançant notre protection sociale et nos activités sociales et culturelles via les CASI et le CCGPF, tout en utilisant cette « prime » comme prétexte pour mener des NAO au moins-disant salarial !

Dans le même temps, la dégradation des conditions de vie et de travail des ingénieur·e·s, cadres, technicien·ne·s et agent·e·s de maîtrise (Ictam), la perte de sens et la souffrance au travail atteignent des sommets. Le manque de reconnaissance des diplômes, des métiers, de la technicité et des parcours professionnels les frappe de plein fouet, alors même que les richesses existent, créées par les cheminot·e·s eux-mêmes : il est temps d'en exiger une meilleure répartition !

### LA CGT ET SON UFCM REVENDIQUENT :

- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- la mise en place du projet CGT de grille unique des salaires pour tous les cheminot·e·s avec des garanties sur le déroulement de carrière, un avancement automatique et la reconnaissance des diplômes ;
- un salaire mensuel de départ au collège maîtrise de 3 956 euros bruts et de 5 260 euros bruts au collège cadre ;
- une augmentation générale des salaires et un plan de programmation de rattrapage du contentieux salarial ;
- un véritable 13<sup>e</sup> mois pour tous les cheminot·e·s ;
- la réévaluation et la sécurisation des primes de travail pour l'ensemble des cheminot·e·s, par la création de primes de base garanties reconnaissant les savoirs, savoir-faire ainsi que la technicité des métiers.

**EN VUE DES NAO DU 13 JANVIER, L'UFCM-CGT APPELLE L'ENSEMBLE DES ICTAM À SE RASSEMBLER ET À S'INFORMER DANS LES SYNDICATS CGT EN PROXIMITÉ POUR DÉBATTRE ET CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT LES MOBILISATIONS NÉCESSAIRES !**

